



SCIENCES HUMAINES : MATERNELLE

Ensemble de ressources intégrées 2006

Tous droits réservés © 2006 Ministry of Education, Province of British Columbia

Avis de droit d'auteur

Toute reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la province.

Avis de propriété exclusive

Ce document contient des renseignements privés et confidentiels pour la province. La reproduction, la divulgation ou toute autre utilisation de ce document sont expressément interdites, sauf selon les termes de l'autorisation écrite de la province.

Exception limitée à l'interdiction de reproduire

La province autorise la copie et l'utilisation de cette publication en entier ou en partie à des fins éducatives et non lucratives en Colombie-Britannique et au Yukon (a) par tout le personnel des conseils scolaires de la Colombie-Britannique, y compris les enseignants et les directions d'école, par les organismes faisant partie du *Educational Advisory Council* et identifiés dans l'arrêté ministériel, par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires aux élèves admissibles en vertu de la *School Act*, R.S.B.C. 1996, c.412, ou *Independent School Act*, R.S.B.C. 1996, c.216, (lois scolaires), et (b) par d'autres parties offrant directement ou indirectement des programmes scolaires sous l'autorité du ministre du Département d'éducation du Yukon tel que défini dans le *Education Act*, R.S.Y. 2002, c.61.

Remerciements	III
Préface	V

INTRODUCTION

Raison d'être	3
Objectifs du programme de Sciences humaines M à 7	3
Composantes du programme d'études	4
Durée d'enseignement suggérée	4
Le programme d'études de Sciences humaines M à 7 en un coup d'oeil	5
Vue d'ensemble des sujets abordés en Sciences humaines M à 7	6

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (<i>Alternative Delivery Policy</i>) ...	11
Façons de tenir compte des contextes locaux	11
Participation des parents et des tuteurs	11
Création d'un milieu d'apprentissage positif	12
Confidentialité	12
Inclusion, égalité et accessibilité pour tous les apprenants	13
Liens avec d'autres matières	13
Collaboration avec l'école et la communauté	14
Collaboration avec la communauté autochtone	14
Technologies de l'information et des communications	15
Droit d'auteur et responsabilité	15
Débats	16
Analyse des médias	17

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Introduction	21
Formulation des résultats d'apprentissage prescrits	21
Domaines d'apprentissage	21
Résultats d'apprentissage prescrits : Maternelle	23

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Introduction	27
Maternelle	31

MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Introduction	39
Maternelle	41

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Renseignements généraux	51
-------------------------------	----

De nombreuses personnes ont apporté leur expertise à l'élaboration de ce document. La coordonnatrice du projet, Adrienne Gnidec, du ministère de l'Éducation, a collaboré avec des collègues du Ministère ainsi qu'avec des représentants de nos partenaires en éducation. Le Ministère tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la création et à la révision de cet Ensemble de ressources intégrées.

ÉQUIPE DE RÉDACTION • SCIENCES HUMAINES M À 7

Karen Floyd	District scolaire n° 41 (Burnaby)
Ian Hargreaves	District scolaire n° 71 (Comox Valley)
Brenda Jones	District scolaire n° 36 (Surrey)
Barry Krangle	District scolaire n° 46 (Sunshine Coast)
Heather Lapper	Écoles indépendantes – Victoria
Janet Townsend	District scolaire n° 22 (Vernon)
GT Publishing Services, Ltd.	Coordination du projet, rédaction et préparation pour l'impression de la version originale anglaise

Cet Ensemble de ressources intégrées (ERI) fournit l'information de base dont les enseignants auront besoin pour la mise en œuvre du programme de Sciences humaines M à 7. Lorsqu'il sera mis en œuvre intégralement, ce document remplacera l'Ensemble de ressources intégrées de *Sciences humaines M à 7* de 1998.

L'information contenue dans ce document est aussi accessible sur Internet à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm

Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement les composantes de cet ERI.

INTRODUCTION

L'introduction fournit des renseignements généraux sur le programme d'études de Sciences humaines M à 7, tout en précisant les points particuliers et les exigences spéciales.

Cette section renferme les renseignements suivants :

- la raison d'être du programme d'études de Sciences humaines M à 7 dans les écoles de la Colombie-Britannique,
- les objectifs du programme d'études,
- la description des composantes du programme, qui sont regroupées en fonction des résultats d'apprentissage prescrits faisant partie d'un même domaine d'intérêt,
- une vue d'ensemble schématisée du contenu du programme d'études.

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Cette section de l'ERI contient les *résultats d'apprentissage prescrits*. Ces derniers représentent les normes de contenu prescrits pour les programmes d'études provinciaux. Ils précisent les attitudes, les compétences et les connaissances nécessaires pour chaque matière. Ils expriment ce que les élèves doivent savoir et savoir faire à la fin de l'année d'études indiquée.

RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves. Elle comprend des ensembles d'indicateurs de réussite précis pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Les indicateurs de réussite décrivent ce que les élèves doivent être en mesure de faire pour montrer qu'ils satisfont entièrement aux exigences énoncées dans les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études pour la matière et l'année en question. Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Cette section renferme aussi des éléments clés ou descriptions du contenu servant à préciser l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Cette section renferme une série d'unités abordant des groupes de résultats d'apprentissage prescrits organisés par sujet ou thème. Les unités ont été élaborées et mises à l'essai par des enseignants de la Colombie-Britannique et elles servent à faciliter l'évaluation formative. Ces unités ne constituent que des suggestions et les enseignants peuvent les utiliser ou les modifier au besoin à mesure qu'ils planifient la mise en œuvre du programme d'études.

Pour chacune des années d'études, le modèle comporte un tableau de survol de l'évaluation et une série d'unités d'évaluation regroupées par thème; on y mentionne les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés, la durée d'enseignement suggérée et une série d'activités d'évaluation. Des exemples d'instruments d'évaluation sont aussi inclus pour chaque année.

RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

Cette section fournit des renseignements généraux sur les ressources d'apprentissage, ainsi que l'hyperlien vers le site des collections par classe des programmes d'études; ce site contient les titres, les descriptions et l'information nécessaire pour commander les ressources recommandées de la collection par classe du programme d'études de Sciences humaines M à 7.



INTRODUCTION

Cet ensemble de ressources intégrées (ERI) constitue le programme d'études officiel du Ministère pour le cours de Sciences humaines M à 7. L'élaboration de cet ERI a été guidée par les principes suivants :

- L'apprentissage nécessite la participation active de l'élève.
- Chacun apprend à sa façon et à son rythme.
- L'apprentissage est un processus à la fois individuel et collectif.

Par ailleurs, ce document tient compte du fait que des jeunes aux antécédents, aux intérêts, aux aptitudes et aux besoins variés fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique. Dans la mesure du possible, les résultats d'apprentissage, les indicateurs de réussite et les activités d'évaluation tentent de répondre à ces besoins et de garantir l'égalité de tous les apprenants ainsi que leur accès à ce programme d'études.

De décembre 2005 à février 2006, le public a pu examiner la version préliminaire du programme d'études de Sciences humaines M à 7 et y réagir. Ce document tient aussi compte des commentaires obtenus des enseignants, des élèves, des parents et d'autres partenaires en éducation.

RAISON D'ÊTRE

Le but ultime du programme de Sciences humaines M à 7 est de faire des élèves des citoyens réfléchis, responsables et actifs, qui sont en mesure de recueillir l'information requise pour considérer les choses sous divers angles et porter des jugements éclairés.

Le programme de Sciences humaines M à 7 donne aux élèves la possibilité d'examiner le présent, d'établir des liens avec le passé et de se tourner vers l'avenir en amorçant une réflexion critique sur divers événements et enjeux. Il met l'accent sur les démarches suivantes :

- le développement de la compréhension – en encourageant une étude approfondie sous différents angles (p. ex. époque, lieu, culture, valeurs) et en amenant les élèves à exercer leur esprit critique et à porter des jugements éclairés;

- l'établissement de liens – entre les événements et les enjeux d'hier et ceux d'aujourd'hui et entre les régions, milieux et cultures des différentes parties du monde;
- l'application des connaissances – permettant aux élèves d'éclairer leurs jugements, de forger leurs opinions, de résoudre des problèmes et de guider leurs actions;
- l'exercice d'un civisme actif – en offrant aux élèves la possibilité d'acquérir les compétences, les attitudes et les méthodes qui feront d'eux des citoyens responsables et actifs.

OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES M À 7

Les objectifs suivants trouvent leur expression et sont représentés dans les résultats d'apprentissage prescrits de chaque composante du programme de Sciences humaines M à 7.

Dans le cadre de l'étude des sciences humaines, on encourage les élèves et on les rend aptes :

- à comprendre leurs rôles, leurs droits et leurs responsabilités dans leur famille, leur communauté, la société canadienne et le monde afin de mieux se préparer à les exercer;
- à témoigner du respect envers l'égalité universelle et la diversité culturelle;
- à acquérir une compréhension et une appréciation des forces historiques et géographiques qui ont façonné et continuent de façonner la société canadienne et les sociétés d'autres pays dans le monde entier;
- à acquérir les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour jouer un rôle actif et réfléchi en tant que membres de leur communauté et citoyens du monde.

COMPOSANTES DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Chaque composante du programme d'études consiste en un ensemble de résultats d'apprentissage prescrits qui font partie d'un même domaine d'intérêt. Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Sciences humaines M à 7 sont regroupés sous les composantes suivantes :

Composantes du programme d'études
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES
IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE
EXERCICE DES POUVOIRS
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

L'ordre des cinq composantes telles que présentées ici ne sert aucunement à proposer une présentation linéaire du cours.

Compétences et méthodes propres aux sciences humaines

Les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante visent essentiellement à donner aux élèves des occasions d'aborder ce qui suit :

- trouver et appliquer des solutions à des questions et à des problèmes;
- recueillir, interpréter, analyser et présenter de l'information;
- exercer un civisme actif.

Les résultats d'apprentissage prescrits de cette composante servent à fournir un cadre qui sera utilisé dans tous les domaines du programme d'études. Ils favoriseront l'acquisition des compétences et des méthodes essentielles à l'étude des sciences humaines et à la formation de citoyens responsables et réfléchis.

Identité, société et culture

Dans cette composante, les élèves apprennent les caractéristiques qui définissent le moi, les cultures et les sociétés, ainsi que les ressemblances et les différences intraculturelles et interculturelles observées dans le temps.

Exercice des pouvoirs

Cette composante donne aux élèves l'occasion de se familiariser avec les principes fondamentaux des structures et des processus politiques et juridiques; ce faisant, ils peuvent en venir à apprécier l'utilité des principes de l'exercice des pouvoirs dans diverses sociétés. Ils étudient également les droits et les responsabilités inhérents à la citoyenneté et ils examinent le rôle de la participation du citoyen à l'échelon local, national et mondial.

Économie et technologie

Dans cette composante, les élèves ont l'occasion d'acquérir une compréhension des concepts et des systèmes économiques fondamentaux. Ils explorent également l'incidence de l'innovation technologique sur l'homme, la société et l'environnement.

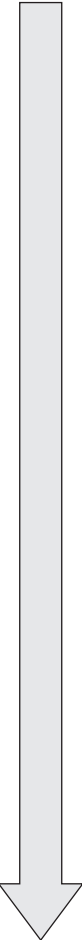
Environnement humain et physique

Cette composante donne aux élèves l'occasion d'acquérir des compétences de base en géographie et de les mettre en pratique pour mieux comprendre les milieux naturels et la relation de l'homme avec ces derniers. Les élèves examinent aussi l'influence de la géographie physique et appliquent ensuite leurs connaissances à des domaines tels que l'exploitation et la gestion responsable des ressources et le développement durable.

DURÉE D'ENSEIGNEMENT SUGGÉRÉE

Les programmes d'études officiels sont élaborés en fonction de la durée d'enseignement recommandée par le ministère de l'Éducation pour chaque matière, tout en laissant une certaine flexibilité permettant de répondre aux besoins locaux. Le cours de Sciences humaines exige environ 90 à 100 heures d'enseignement par année scolaire pour les classes de la 1^{re} à la 7^e année; la durée suggérée pour la maternelle est d'environ 45 à 50 heures.

LE PROGRAMME D'ÉTUDES DE SCIENCES HUMAINES M À 12 EN UN COUP D'OEIL



M à 7	Sciences humaines M à 7 : obligatoire pour tous les élèves
8 et 9	Sciences humaines 8 et 9 : obligatoire pour tous les élèves
10	Sciences humaines 10 : obligatoire pour tous les élèves
11	<p>Pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires, les élèves doivent suivre au moins un des cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Études des Premières Nations de la C.-B. 12 • Éducation civique 11 • Sciences humaines 11 <p>Chacun de ces cours comporte un examen obligatoire du programme du secondaire deuxième cycle, qui compte pour 20% de la note finale du cours.</p>
12	<p>Cours optionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Civilisations comparées 12 • Géographie 12 • Histoire 12 • Droit 12 <p>Les cours de Géographie 12 et d'Histoire 12 comportent des examens optionnels du programme du secondaire deuxième cycle; pour les élèves qui choisissent de les passer, ces examens valent 40% de la note finale du cours.</p>

VUE D'ENSEMBLE DES SUJETS ABORDÉS EN SCIENCES HUMAINES M À 7

	Maternelle <i>Moi, la famille et l'école</i>	1^{re} année <i>Moi, la famille et l'école</i>	2^e année <i>Moi, la famille et l'école</i>	3^e année <i>Communautés d'hier et d'aujourd'hui</i>
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> collaboration au travail en groupe collecte de l'information présentation de l'information oralement et visuellement 	<ul style="list-style-type: none"> cartes illustrées simples collaboration productive au travail en groupe collecte et présentation de l'information oralement, visuellement et par écrit stratégies pour résoudre des problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> utilisation et création de cartes simples à l'aide de points cardinaux, de symboles et de légendes collecte de l'information pour la présenter résolution d'un problème relatif à la classe ou à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> pensée critique cartes simples collecte de l'information; citation correcte de ses sources; compétences en présentation ordre chronologique solutions à des problèmes
IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> notion de changement groupes qui font partie de sa vie endroits qui font partie de sa vie similitudes et différences entre les familles 	<ul style="list-style-type: none"> changements dans sa vie similitudes et différences entre les familles structures sociales façons dont les gens travaillent ensemble au sein de groupes symboles du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> changements à l'école et dans la communauté moyens pris par les individus pour apporter une contribution à la communauté identité personnelle caractéristiques linguistiques et culturelles du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> changements dans les communautés, avec le temps importance des communautés similitudes et différences culturelles caractéristiques de la société canadienne
EXERCICE DES POUVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> rôles et responsabilités en tant que membre de la classe et de la communauté scolaire raison d'être des règles de la classe et de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> rôles, responsabilités et droits dans la famille et à l'école raison d'être des règles de la classe et de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> rôles, droits et responsabilités dans la classe et l'école processus de prise de décision dans les groupes 	<ul style="list-style-type: none"> droits et responsabilités influant sur le bien-être de la communauté rôles et responsabilités des gouvernements locaux
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> besoins des individus emplois exercés dans sa communauté moyens techniques au quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> façons de satisfaire les besoins fondamentaux de l'être humain types d'emplois exercés dans sa communauté ce à quoi sert l'argent façons d'utiliser la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> tâches accomplies à l'école ce à quoi sert l'argent incidence de la technologie sur les individus et les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> façons dont différentes communautés satisfont les besoins et désirs de leurs membres incidence de la technologie sur les individus et les communautés, aujourd'hui et dans le passé
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE	<ul style="list-style-type: none"> caractéristiques de l'environnement physique et des constructions humaines façons de prendre soin de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> capacité de reconnaître des cartes du Canada caractéristiques de différents environnements incidence de l'environnement sur la vie quotidienne façon de prendre soin de son environnement 	<ul style="list-style-type: none"> reliefs et plans d'eau en C.-B. et au Canada responsabilité à l'égard de son environnement incidence de l'environnement physique sur l'activité humaine 	<ul style="list-style-type: none"> reliefs et plans d'eau en C.-B. et au Canada provinces et territoires responsabilité à l'égard de l'environnement local incidence de l'environnement physique sur la colonisation

4^e année <i>Cultures autochtones, exploration et contact</i>	5^e année <i>Le Canada : de la colonie à la naissance d'un pays</i>	6^e année <i>Le Canada et le monde</i>	7^e année <i>Les civilisations anciennes</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • cartes géographiques et tableaux chronologiques • collecte de l'information, compétences en présentation • perspectives différentes • stratégies pour aborder une question ou un problème 	<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • cartes géographiques et tableaux chronologiques • collecte et présentation de l'information; sources primaires et secondaires • défense d'une position • plan d'action pour résoudre une question ou un problème 	<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • graphiques, tableaux, photos aériennes et divers types de cartes géographiques • crédibilité des sources • compétences en présentation • plan d'action pour résoudre une question ou un problème 	<ul style="list-style-type: none"> • pensée critique • graphiques, tableaux chronologiques, cartes géographiques • compilation de la documentation à partir de sources diverses • compétences en présentation • défense d'une position sur une question 	COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES
<ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques de diverses cultures autochtones • premières explorations européennes de la C.-B. et du Canada • contact entre les Autochtones et les Européens 	<ul style="list-style-type: none"> • événements et facteurs clés dans le développement de la C.-B. et du Canada • immigration • personnages importants de l'histoire de la C.-B. et du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • identité canadienne et façons dont une personne subit l'influence de diverses cultures • comparaisons entre le Canada et d'autres pays • expression artistique et culture 	<ul style="list-style-type: none"> • civilisations issues de cultures anciennes • rôles propres aux groupes sociaux dans des cultures anciennes • influences de sociétés anciennes observables dans les cultures d'aujourd'hui 	IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE
<ul style="list-style-type: none"> • structures de l'exercice des pouvoirs dans les sociétés autochtones • l'exercice des pouvoirs dans les premières colonies européennes du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Confédération • ordres de gouvernement et responsabilités de chacun • systèmes de gouvernement des Premières Nations 	<ul style="list-style-type: none"> • systèmes du gouvernement fédéral • système juridique • égalité et équité; droits et responsabilités • rôle du Canada sur la scène internationale 	<ul style="list-style-type: none"> • règles, lois et gouvernement dans les civilisations anciennes • influence des anciens gouvernements et systèmes juridiques sur le Canada 	EXERCICE DES POUVOIRS
<ul style="list-style-type: none"> • troc, système d'échange monétaire • moyens techniques autochtones • facteurs ayant eu une incidence sur les explorations; technologies utilisées • échanges entre les peuples autochtones et les Européens 	<ul style="list-style-type: none"> • ressources et développement économique • systèmes de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • relations économiques du Canada • technologies des communications au Canada • technologie dans d'autres pays 	<ul style="list-style-type: none"> • technologie et échanges dans les sociétés anciennes • communications anciennes 	ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE
<ul style="list-style-type: none"> • capacité de repérer les hémisphères, les continents, les océans, les territoires de groupes autochtones • désignation de toponymes • relation des Autochtones avec la terre 	<ul style="list-style-type: none"> • régions physiques du Canada, emplacement des ressources naturelles • durabilité • incidence de la colonisation initiale de la C.-B. et du Canada sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • rapport entre une culture et son environnement • facteurs influant sur les types de peuplement et la distribution des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • incidence de l'environnement sur les civilisations anciennes • répercussions de l'activité humaine sur l'environnement physique dans les civilisations anciennes 	ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE



CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Cette section de l'ERI renferme des renseignements complémentaires qui aideront les enseignants à élaborer leurs stratégies d'enseignement et à préparer la mise en œuvre de ce programme d'études en vue de répondre aux besoins de tous les apprenants.

Cette section comprend les renseignements suivants :

- la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*),
- les façons de tenir compte des contextes locaux,
- la participation des parents et des tuteurs,
- la création d'un milieu d'apprentissage positif,
- la confidentialité,
- l'inclusion, l'égalité et l'accessibilité pour tous les apprenants,
- les liens avec d'autres matières,
- la collaboration avec l'école et la communauté,
- la collaboration avec la communauté autochtone,
- les technologies de l'information et des communications,
- le droit d'auteur et la responsabilité,
- les débats,
- l'analyse des médias.

POLITIQUE RELATIVE AUX AUTRES MODES DE PRÉSENTATION DES SUJETS DÉLICATS (ALTERNATIVE DELIVERY POLICY)

La politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats (*Alternative Delivery Policy*) ne s'applique pas à cet ERI.

Cette politique explique la façon dont les élèves, avec le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs et après consultation avec l'autorité scolaire de leur région, peuvent choisir d'autres moyens que l'enseignement dispensé par un enseignant dans une salle de classe ordinaire pour aborder les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé des programmes d'études suivants :

- Éducation à la santé et à la carrière M à 7 et la composante Processus de planification du programme d'études de Formation personnelle et sociale M à 7 (jusqu'à septembre 2008)
- Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9
- Planification 10

Cette politique reconnaît le rôle essentiel que joue la famille dans le développement des attitudes, des normes et des valeurs de l'enfant, mais elle n'en exige pas moins que tous les résultats d'apprentissage

prescrits soient abordés et évalués dans le cadre du mode de présentation convenu.

Il est important de situer le terme « autres modes de présentation » par rapport à la politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats. Cette politique stipule que les écoles ne peuvent omettre d'aborder ou d'évaluer des résultats d'apprentissage prescrits du programme d'Éducation à la santé et à la carrière et ce, quels qu'ils soient. Elle précise également qu'aucun élève ne peut être exempté de l'obligation d'atteindre tous les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé. On s'attend à ce que les élèves qui optent pour un autre mode de présentation fassent l'étude des résultats d'apprentissage prescrits de cette composante et qu'ils soient en mesure de manifester leurs connaissances dans ce domaine.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cette politique, consulter le site suivant : www.bced.gov.bc.ca/policy/

FAÇONS DE TENIR COMPTE DES CONTEXTES LOCAUX

Dans le programme d'études de Sciences humaines M à 7, une certaine flexibilité s'offre à l'enseignant et à l'élève quant aux choix des sujets pouvant leur permettre d'atteindre certains résultats d'apprentissage. Cette flexibilité donne aux éducateurs la possibilité de planifier leurs cours en choisissant des sujets et des exemples convenant au contexte local et aux intérêts particuliers de leurs élèves. Au moment de la sélection des sujets, il pourra être pertinent de tenir compte des suggestions des élèves.

Si des sujets particuliers ont été incorporés dans les résultats d'apprentissage, il importe que tous les élèves aient l'occasion de les étudier. D'autres sujets qui pourraient se révéler pertinents pour une communauté scolaire pourront s'ajouter à ces sujets obligatoires.

PARTICIPATION DES PARENTS ET DES TUTEURS

La famille joue un rôle essentiel dans le développement des attitudes et des valeurs de l'élève. L'école, quant à elle, joue un rôle de soutien en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études. Les parents et les tuteurs peuvent appuyer, enrichir et approfondir le programme d'études de Sciences humaines M à 7 à la maison.

Il importe d'informer les parents et les tuteurs de tous les aspects du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les enseignants, avec le concours des administrateurs, peuvent choisir d'avoir recours aux stratégies suivantes :

- informer les parents, les tuteurs et les élèves des résultats d'apprentissage prescrits pour le cours, en leur en donnant un aperçu lors des rencontres parents-enseignant, en envoyant des lettres à la maison, etc.
- accéder aux demandes des parents et des tuteurs de discuter des plans de cours des diverses unités, des ressources d'apprentissage, etc.

CRÉATION D'UN MILIEU D'APPRENTISSAGE POSITIF

Les enseignants sont chargés de créer et de favoriser un milieu d'apprentissage dans lequel les élèves se sentent à l'aise pour apprendre et discuter des sujets liés au programme d'études de Sciences humaines M à 7. Voici quelques lignes directrices qui aideront les enseignants à établir et à entretenir un milieu d'apprentissage positif :

- Accorder aux élèves de la classe le temps et les occasions nécessaires pour qu'ils se sentent à l'aise les uns avec les autres avant de s'engager dans des discussions de groupe. Il importe que le milieu d'apprentissage permette aux élèves d'établir, les uns avec les autres, des contacts positifs et respectueux, ainsi que l'entraide. Être prêt à diriger toute discussion pouvant engendrer la controverse.
- Lors des discussions en classe, établir des règles de base claires assurant le respect de la vie privée, de la diversité et de l'expression de points de vue différents.
- Les activités et les discussions portant sur certains sujets du cours de Sciences humaines M à 7 peuvent engendrer des réactions émotionnelles chez certains élèves. Si de telles situations surviennent, en informer un administrateur ou un conseiller et veiller à ce que les élèves sachent où aller pour demander aide et soutien.
- S'assurer que les groupes ou organismes externes qui font des présentations aux élèves se conforment aux directives du district scolaire lorsqu'ils font leurs présentations. Il doit y avoir un lien direct entre le contenu de la présentation et les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel que les présentateurs utilisent, et surtout distribuent, pour en vérifier la pertinence.

- Se familiariser avec :
 - les lois pertinentes (p. ex. *Human Rights Code* [Code des droits de la personne], *Child, Family and Community Services Act* [Loi sur les services aux enfants, à la famille et à la communauté]);
 - les initiatives pertinentes (p. ex. *Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline : Guide-ressource*, et *La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre*);
 - les politiques et protocoles provinciaux et ceux du district scolaire qui se rapportent à la divulgation de renseignements concernant la violence faite aux enfants et à la protection de la vie privée.

Pour plus d'information sur ces politiques et initiatives, consulter les sites Web suivants :

BC Handbook for Action on Child Abuse and Neglect
www.mcf.gov.bc.ca/child_protection/pdf/handbook_action_child_abuse.pdf

Des écoles sûres où règnent la bienveillance et la discipline
www.bced.gov.bc.ca/sco/

La diversité dans les écoles de la Colombie-Britannique : Document-cadre
www.bced.gov.bc.ca/diversity/diversity_framework.pdf

Human Rights Code
www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/H/96210_01.htm

Child, Family and Community Services Act
www.qp.gov.bc.ca/statreg/stat/C/96046_01.htm

CONFIDENTIALITÉ

La Freedom of Information and Protection of Privacy Act (Loi sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée) s'applique aux élèves, aux employés des districts scolaires et à tous les programmes d'études. Les enseignants, les administrateurs et le personnel des écoles doivent tenir compte des recommandations suivantes :

- Connaître les directives générales de l'école et du district quant aux dispositions de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* et à la façon dont elles s'appliquent à tous les cours, y compris Sciences humaines M à 7.

- Ne pas utiliser le numéro scolaire personnel (NSP) dans les travaux que l'élève tient à garder confidentiels.
- Veiller à ce que les élèves sachent que, s'ils dévoilent de l'information indiquant qu'ils sont en danger, cette information ne peut rester confidentielle.
- Informer les élèves de leurs droits en vertu de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, notamment de leur droit d'accès aux renseignements les concernant dans les dossiers scolaires. Informer les parents de leur droit d'accès aux dossiers scolaires de leurs enfants.
- Réduire au minimum le type et la quantité de renseignements personnels inscrits et s'assurer qu'ils ne servent que pour des besoins précis.
- Informer les élèves qu'ils seront les seuls à inscrire des renseignements personnels, à moins qu'eux-mêmes, ou leurs parents, n'aient consenti à ce que les enseignants obtiennent ces renseignements d'autres personnes (y compris leurs parents).
- Expliquer aux élèves et à leurs parents pourquoi on leur demande de fournir des renseignements personnels dans le cadre du programme d'études de Sciences humaines M à 7.
- Informer les élèves et leurs parents qu'ils peuvent demander que l'école corrige ou annote tout renseignement personnel consigné dans les dossiers de l'école, et ce, en vertu de l'article 29 de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*.
- Faire savoir aux élèves que le droit d'accès des parents aux travaux scolaires de leurs enfants se limite aux renseignements relatifs aux progrès de ces derniers.
- S'assurer que toute information utilisée pour l'évaluation des progrès de l'élève est à jour, exacte et complète.

Pour plus de renseignements sur la confidentialité, consulter le site Web suivant : www.mser.gov.bc.ca/privacyaccess/

INCLUSION, ÉGALITÉ ET ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES APPRENANTS

Le bagage culturel, les centres d'intérêt et les aptitudes des jeunes qui fréquentent les écoles de la Colombie-Britannique sont très diversifiés. Le système scolaire de la maternelle à la 12^e année s'applique à satisfaire les besoins de tous les élèves. Lorsqu'ils choisissent des thèmes, des activités et des ressources pour appuyer l'enseignement du cours de Sciences

humaines M à 7, les enseignants devraient s'assurer que leurs choix vont dans le sens de l'inclusion, de l'égalité et de l'accessibilité pour tous les élèves. Ils devraient notamment s'assurer que l'enseignement, l'évaluation et les ressources reflètent cette ouverture à la diversité et comportent des modèles de rôles positifs, des situations pertinentes et des thèmes tels que l'inclusion, le respect et l'acceptation.

La politique gouvernementale favorise les principes d'intégration et d'inclusion des élèves dont l'anglais est la langue seconde et des élèves ayant des besoins particuliers. La plupart des résultats d'apprentissage prescrits et des indicateurs de réussite proposés dans cet ERI conviendront à tous les élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers. Certaines stratégies devront être adaptées pour permettre à ces élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. S'il y a lieu, des modifications peuvent être apportées aux résultats d'apprentissage prescrits pour les élèves ayant des plans d'apprentissage personnalisés.

Pour plus d'information sur les ressources et les services d'appoint offerts aux élèves ayant des besoins particuliers, consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/specialed/

LIENS AVEC D'AUTRES MATIÈRES

Au primaire en particulier, l'enseignement et l'apprentissage s'effectuent souvent de manière intégrée et ils ne restent pas dans les limites d'une seule matière. Les enseignants pourront chercher des façons d'intégrer l'apprentissage des sciences humaines avec n'importe quel programme d'études officiel ci-dessous ou même avec tous :

- danse, art dramatique, musique, arts visuels – le rôle des arts pour soutenir et communiquer la culture; les contextes historiques et culturels des arts;
- Français langue première et Français langue seconde – Immersion – stratégies efficaces pour la communication et la recherche; le rôle de la littérature et du conte pour soutenir et communiquer la culture;
- Éducation à la santé et à la carrière – méthodes de travail en groupes; leadership; familles; raison d'être des règles; rôles, droits et responsabilités à la maison, à l'école et dans la communauté; besoins et désirs; prise de décisions; travail et emplois exercés dans la communauté;

- Mathématiques – les principes mathématiques applicables à la préparation de cartes géographiques, particulièrement en ce qui concerne les latitudes, les longitudes et les fuseaux horaires;
- Sciences – changements quotidiens et saisonniers; questions liées à l'exploitation des ressources.

Quelle que soit l'approche adoptée pour faciliter les rapports entre ces matières, il importe de maintenir l'intégrité de chacune et de s'assurer que tous les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque discipline sont étudiés.

Tous les programmes d'études utilisés actuellement sont publiés en ligne à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/irp/irp.htm

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE ET LA COMMUNAUTÉ

Le programme d'études de Sciences humaines M à 7 aborde une vaste gamme de compétences et de connaissances que les élèves ont acquises dans d'autres aspects de leur vie. Il importe de reconnaître que l'apprentissage relatif à ce programme d'études dépasse largement le cadre de la salle de classe.

Des programmes mis en place par les écoles et les districts, comme la gestion étudiante et les associations d'entraide, complètent et approfondissent l'apprentissage acquis dans le cours de Sciences humaines M à 7. Les organismes communautaires, par l'entremise de ressources d'apprentissage élaborées localement, de conférenciers, d'ateliers et d'études sur le terrain, peuvent aussi contribuer au succès du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les enseignants peuvent tirer parti des compétences spécialisées de ces organismes communautaires et de leurs membres.

Inviter des personnes-ressources de l'extérieur, voilà un moyen efficace d'enrichir le contenu, de mettre en évidence et en pratique le savoir écouter et de faire connaître aux élèves différents points de vue. La présence de personnes-ressources fournit aussi des occasions de débattre de certaines questions. Elle peut leur fournir un sujet de départ pour rédiger un texte ou entreprendre d'autres activités. En résumé, elle rend l'apprentissage plus concret et pertinent. Une table ronde est aussi un bon moyen de présenter en même temps plusieurs points de vue sur un sujet.

Dans le cadre du cours de Sciences humaines M à 7, il convient de choisir comme conférenciers des dirigeants communautaires, des hommes politiques, des historiens, des conservateurs de musée, etc.

Pour assurer la réussite de la visite d'une personne-ressource :

- Préciser la nature de la présentation (p. ex. conférence, questions et réponses, débat, réactions aux présentations des élèves, animation d'une simulation ou d'une étude de cas). Veiller à ce que les conférenciers comprennent bien le but de leur présentation, la structure de l'activité et le temps qui leur est alloué; le contenu de la présentation doit aussi être en lien direct avec les résultats d'apprentissage prescrits. Passer en revue tout le matériel qu'ils utilisent, et surtout distribuent, pour vérifier qu'il est convenable et pertinent.
- Connaître les directives du district concernant les présentateurs externes et veiller à ce que l'invité se conforme à ces directives.
- Aussi souvent que possible, donner aux élèves la responsabilité de contacter le ou les conférenciers avant la présentation et de prendre les dispositions logistiques nécessaires.
- Donner aux élèves le temps de se préparer à la venue du conférencier ou du groupe invité en dressant une liste de questions clés.
- Avant que le conférencier ne prenne la parole, présenter le sujet de la conférence, et après celle-ci, en faire la récapitulation.

COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE

Le ministère de l'Éducation veille à ce que tous ses programmes d'études tiennent compte des cultures et de la contribution des peuples autochtones de la Colombie-Britannique. Pour aborder dans la classe ces sujets avec exactitude et en respectant les concepts d'enseignement et d'apprentissage des autochtones, il est souhaitable que les enseignants cherchent conseil et appui auprès des communautés autochtones locales. La langue et la culture des autochtones varient d'une communauté à l'autre et ces communautés ne disposent pas toutes des mêmes ressources. De plus, chacune aura ses propres règles quant à l'intégration des connaissances et des compétences locales. Pour lancer la discussion sur les activités d'enseignement et d'évaluation possibles, les enseignants doivent d'abord communiquer avec

les coordonnateurs, les enseignants, le personnel de soutien et les conseillers en matière d'éducation autochtone de leur district. Ceux-ci pourront les aider à déterminer les ressources locales et à trouver les personnes-ressources comme les aînés, les chefs, les conseils de tribu ou de bande, les centres culturels autochtones, les centres d'amitié autochtones ou les organisations des Métis ou des Inuits.

Par ailleurs, les enseignants pourront désirer consulter les diverses publications du ministère de l'Éducation, dont la section « Planning your Program » du document *Shared Learnings*. Cette ressource a été élaborée dans le but d'aider tous les enseignants à donner à leurs élèves la possibilité de se renseigner et de partager certaines expériences avec les peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Pour plus d'information sur ces documents, consulter le site Web de l'éducation autochtone : <http://www.bced.gov.bc.ca/abed/welcome.htm>

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

L'étude des technologies de l'information et des communications prend de plus en plus d'importance dans la société. Les élèves doivent être capables d'acquérir et d'analyser de l'information, de raisonner et de communiquer, de prendre des décisions éclairées, et de comprendre et d'utiliser les technologies de l'information et des communications à des fins diverses. Il importe que les élèves développent ces compétences pour en tirer parti dans leurs études, leur carrière future et leur vie quotidienne.

La compétence en technologies de l'information et des communications se définit comme la capacité d'obtenir et de partager des connaissances par l'entremise de recherches, d'études, de l'enseignement ou de la transmission de l'information au moyen de supports médiatiques. Pour devenir compétent dans ce domaine, l'élève doit être capable de trouver, de rassembler, d'évaluer et de communiquer de l'information au moyen d'outils technologiques; il doit aussi développer les connaissances et les compétences nécessaires afin d'utiliser efficacement ces outils technologiques et de résoudre les problèmes éventuels. Pour être jugé compétent dans ce domaine, l'élève doit de plus être capable de comprendre les questions éthiques et sociales liées à l'utilisation des

technologies de l'information et des communications et d'en faire une évaluation critique.

Lorsqu'ils préparent des stratégies d'enseignement et d'évaluation en Sciences humaines M à 7, les enseignants doivent donner aux élèves des occasions d'approfondir leurs connaissances en relation avec les sources des technologies de l'information et des communications, et de réfléchir de manière critique au rôle que jouent ces technologies dans la société.

DROIT D'AUTEUR ET RESPONSABILITÉ

Le droit d'auteur garantit la protection des œuvres littéraires, dramatiques, artistiques et musicales; des enregistrements sonores; des représentations d'une œuvre en public; et des signaux de communication. Le droit d'auteur donne aux créateurs le droit, devant la loi, d'être rémunérés pour leurs œuvres et d'en contrôler l'utilisation. La loi permet quelques exceptions pour les écoles (c.-à-d. du matériel spécifique autorisé), mais ces exceptions sont très limitées, par exemple la reproduction de matériel pour des recherches ou des études privées. La *Loi sur le droit d'auteur* précise de quelle façon les ressources peuvent être utilisées en classe et par les élèves à la maison.

Pour respecter le droit d'auteur, il faut comprendre la loi. Les actions suivantes sont illégales, à moins que le détenteur d'un droit d'auteur en ait donné l'autorisation :

- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur dans le but d'éviter l'achat de la ressource originale, quelle qu'en soit la raison.
- Reproduire du matériel et photocopier des documents protégés par un droit d'auteur, sauf s'il s'agit d'une très petite portion; dans certains cas, la loi permet de reproduire une œuvre entière, par exemple dans le cas d'un article de journal ou d'une photographie, pour les besoins d'une recherche, d'une critique, d'une analyse ou d'une étude privée.
- Faire écouter des émissions de radio ou de télévision aux élèves d'une classe, à moins que l'écoute ne soit autorisée à des fins pédagogiques (il existe des exceptions, telles les émissions d'actualités et de commentaires d'actualités diffusées il y a moins d'une année et soumises par la loi à des obligations de tenue de dossiers; pour d'autres détails, consulter le site Web indiqué à la fin de cette section).

- Photocopier des partitions musicales, des cahiers d'exercices, du matériel pédagogique, des modes d'emploi, des guides pédagogiques et des tests et examens offerts sur le marché.
- Montrer à l'école des vidéos n'ayant pas reçu l'autorisation d'être présentées en public.
- Jouer de la musique ou interpréter des œuvres protégées par un droit d'auteur lors de spectacles (c.-à-d. autrement que pour un objectif pédagogique précis).
- Reproduire des œuvres tirées d'Internet s'il n'y a aucun message indiquant expressément que l'œuvre peut être reproduite.

Le détenteur d'un droit d'auteur ou son représentant doit donner son autorisation par écrit. Cette autorisation peut aussi donner le droit de reproduire ou d'utiliser tout le matériel protégé ou seulement une partie de celui-ci par l'entremise d'un contrat de licence ou d'une entente. Beaucoup de créateurs, d'éditeurs et de producteurs ont formé des groupes ou des « sociétés de gestion collective » pour négocier les redevances et les conditions de reproduction auxquelles doivent se soumettre les établissements scolaires. Il est important de connaître les contrats de licence utilisés et la façon dont ces contrats influent sur les activités auxquelles participent les écoles. Certains contrats de licence peuvent aussi comporter des redevances qui varient en fonction de la quantité de matériel photocopié ou de la durée des représentations. Dans de tels cas, il importe de déterminer la valeur éducative et la qualité du matériel à reproduire, de façon à protéger l'école contre les risques financiers auxquels elle pourrait être exposée (donc, ne reproduire que les portions du matériel qui répondent à un objectif pédagogique).

Les professionnels de l'éducation, les parents et les élèves doivent respecter la valeur d'un travail intellectuel original et reconnaître l'importance de ne pas plagier le travail d'autrui. Ce travail ne doit jamais être utilisé sans autorisation.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le droit d'auteur, consulter le site Web suivant : www.cmec.ca/copyright/indexf.stm

DÉBATS

Le débat, l'une des activités fondamentales de la démocratie, est aussi un moyen utilisé par diverses organisations internationales telles que les Nations Unies pour résoudre des problèmes et enjeux mondiaux. Le débat donne aux élèves l'occasion d'intégrer des connaissances et des compétences en communication, et leur permet de procéder à l'examen critique de points de vue divergents. Un sujet précis peut faire l'objet d'un débat au début de l'unité à l'étude (pour explorer les attitudes et les connaissances préalables des élèves sur ce sujet) ou à la fin de cette dernière (pour résumer et faire valoir l'apprentissage).

Différentes formes de débats et de forums de discussion conviennent au cours de Sciences humaines M à 7. En voici quelques exemples :

- débats informels dans la classe;
- divers styles de débat formel (p. ex. d'Oxford, Lincoln-Douglas, contre-interrogatoire);
- simulations de parlement, séances imitant celles des Nations Unies;
- tables rondes;
- procès fictifs;
- consultations communautaires;
- forums en ligne.

ANALYSE DES MÉDIAS

Le public prend connaissance d'une grande partie de l'information se rapportant aux enjeux et aux événements d'actualité par l'entremise des médias, soit dans les journaux et les magazines, à la radio et à la télévision, et sur Internet. L'analyse des messages médiatiques est une composante intéressante du cours de Sciences humaines M à 7, car elle permet aux élèves d'exercer leur pensée critique et de réfléchir individuellement aux questions qui les touchent.

Le cours de Sciences humaines M à 7 donne lieu à l'étude d'une vaste gamme de messages médiatiques. Voici différents angles sous lesquels les enseignants et les élèves peuvent examiner ces messages :

- *But* : les gens utilisent des messages médiatiques en vue d'informer, de divertir ou de persuader d'autres personnes pour des motifs politiques, commerciaux, éducatifs, artistiques, moraux ou autres.
- *Valeurs* : les messages médiatiques transmettent des valeurs explicites et implicites.
- *Représentation* : les messages médiatiques sont construits; ils ne sont que des représentations de mondes réels ou imaginaires.
- *Codes, conventions et caractéristiques* : chaque média possède son propre ensemble de codes, de conventions et de caractéristiques qui influent sur la façon dont le message est transmis et compris.
- *Production* : les personnes qui comprennent les médias réussissent mieux que les autres à produire des messages médiatiques efficaces.
- *Interprétation* : les membres du public se fondent sur leurs connaissances, leurs expériences et leurs valeurs pour interpréter les messages médiatiques et pour y réagir avec sensibilité.
- *Influence des médias sur le public* : les messages médiatiques peuvent influencer sur les attitudes, les comportements et les valeurs des individus.
- *Influence du public sur les médias* : les individus peuvent exercer une influence sur les médias et sur les messages qu'ils produisent et transmettent.
- *Contrôle* : les personnes qui contrôlent les principales institutions de la société ont une influence disproportionnée sur la construction et la distribution des messages médiatiques et des valeurs qu'ils contiennent.
- *Champ d'application* : les techniques utilisées par les médias influent sur les dimensions politique, économique, sociale et intellectuelle de la société; elles sont aussi influencées par ces dimensions.



RÉSULTATS D' APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les *résultats d'apprentissage prescrits* représentent les normes de contenu des programmes d'études provinciaux; ils forment le programme d'études prescrit. Clairement énoncés et exprimés en termes mesurables et observables, les résultats d'apprentissage précisent les attitudes, les compétences et les connaissances requises, ce que les élèves sont censés savoir et savoir faire à la fin du cours et de l'année en question.

Les écoles ont la responsabilité de veiller à ce que tous les résultats d'apprentissage de ce programme d'études soient atteints; cependant, elles jouissent aussi d'une certaine latitude quant aux meilleurs moyens de présenter le programme d'études.

On s'attend à ce que le rendement de l'élève varie selon les résultats d'apprentissage. L'évaluation, la transmission des résultats et le classement de l'élève en fonction de ces résultats d'apprentissage dépendent de l'expérience et du jugement professionnel des enseignants qui se fondent sur les politiques provinciales.

Les résultats d'apprentissage prescrits du cours de Sciences humaines M à 7 sont présentés par composante; ils comportent aussi, par souci de commodité, un code alphanumérique; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

FORMULATION DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Les résultats d'apprentissage commencent tous par l'expression : « On s'attend à ce que l'élève puisse... »

Lorsque les termes « dont », « y compris », « notamment » sont utilisés pour introduire une liste d'éléments faisant partie d'un résultat d'apprentissage prescrit, il faut que **tous** les éléments énumérés **soient étudiés**. Ceux-ci représentent en effet un groupe d'exigences minimales associées à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage. Toutefois, ces listes ne sont pas nécessairement exhaustives et les enseignants peuvent y ajouter d'autres éléments reliés à l'exigence générale définie par le résultat d'apprentissage.

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage : cognitif, psychomoteur et affectif. Les définitions suivantes des trois domaines sont fondées sur la taxonomie de Bloom.

Le **domaine cognitif** porte sur le rappel ou la reconnaissance des connaissances et sur le développement des aptitudes intellectuelles. Le domaine cognitif se subdivise en trois niveaux : la connaissance, la compréhension et l'application, et les processus mentaux supérieurs. Ces niveaux se reconnaissent par le verbe utilisé dans les résultats d'apprentissage et illustrent de quelle façon se fait l'apprentissage de l'élève avec le temps.

- *La connaissance* englobe les comportements qui mettent l'accent sur la reconnaissance ou le rappel d'idées, d'éléments matériels ou de phénomènes.
- *La compréhension et l'application* représentent la capacité de saisir le message littéral d'une communication ainsi que la capacité d'appliquer des théories, des principes, des idées ou des méthodes à une nouvelle situation.
- *Les processus mentaux supérieurs* incluent l'analyse, la synthèse et l'évaluation. Ils intègrent les niveaux cognitifs de la connaissance et de la compréhension et de l'application.

Le **domaine affectif** a trait aux attitudes, aux croyances et à l'ensemble des valeurs et des systèmes de valeurs.

Le **domaine psychomoteur** porte sur les aspects de l'apprentissage associés au mouvement du corps et au développement des habiletés motrices; il intègre les aspects cognitif et affectif aux performances physiques.



RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE PRESCRITS

Maternelle

Maternelle

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

- A1 collaborer au travail en groupe
- A2 recueillir de l'information à partir de sources orales, de représentations visuelles et de ses expériences
- A3 présenter de l'information oralement ou visuellement

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

- B1 montrer qu'il perçoit la notion de changement
- B2 nommer des groupes et des endroits qui font partie de sa vie
- B3 dégager des similitudes et des différences qui existent entre les familles

EXERCICE DES POUVOIRS

- C1 décrire ses rôles et ses responsabilités en tant que membre de la classe et de la communauté scolaire
- C2 déterminer la raison d'être des attentes établies pour la classe et l'école

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- D1 nommer les besoins des individus
- D2 énumérer les emplois exercés dans sa communauté
- D3 citer des exemples de moyens techniques qu'il utilise quotidiennement

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

- E1 distinguer les caractéristiques de différents environnements locaux
- E2 adopter un comportement responsable à l'égard de son environnement immédiat



RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Cette section de l'ERI renferme l'information nécessaire à l'évaluation formative et à la mesure du rendement des élèves, et comprend des indicateurs de réussite précis qui aideront les enseignants à évaluer le rendement des élèves pour chaque résultat d'apprentissage prescrit. Cette section renferme aussi des éléments clés, qui consistent en des descriptions de contenu qui servent à préciser la profondeur et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

MESURE ET ÉVALUATION FORMATIVE

L'évaluation est le processus systématique de collecte de données sur l'apprentissage des élèves; elle sert à décrire ce que les élèves savent, ce qu'ils sont capables de faire et ce vers quoi tendent leurs efforts. Parmi les données pouvant être recueillies en vue de l'évaluation, notons :

- l'observation,
- les autoévaluations et les évaluations par les pairs,
- les interrogations et les tests (écrits, oraux et pratiques),
- les échantillons de travaux des élèves,
- les projets et les présentations,
- les comptes rendus écrits et les exposés oraux,
- les journaux et les notes,
- les examens de la performance,
- les évaluations du portfolio.

La performance de l'élève est évaluée à partir de données recueillies au cours de diverses activités d'évaluation. Les enseignants se servent de leur perspicacité, de leurs connaissances et de leur expérience avec les élèves ainsi que de critères précis qu'ils ont eux-mêmes établis afin d'évaluer la performance des élèves en fonction des résultats d'apprentissage prescrits.

Il existe trois principaux types d'évaluation, et chacun peut être utilisé de concert avec les deux autres en vue de faciliter la mesure du rendement de l'élève :

- L'évaluation **au service** de l'apprentissage vise à accroître les acquis.
- L'évaluation **en tant qu'apprentissage** permet de favoriser la participation active des élèves à leur apprentissage.
- L'évaluation **de** l'apprentissage vise à recueillir les données qui seront consignées dans le bulletin scolaire.

Évaluation au service de l'apprentissage

L'évaluation au service de l'apprentissage fournit des moyens d'encourager les élèves à participer jour après jour à leur propre évaluation et ainsi à acquérir les compétences nécessaires pour s'autoévaluer de manière sérieuse et pour stimuler leur propre réussite.

Ce type d'évaluation permet de répondre aux questions suivantes :

- Que doivent apprendre les élèves pour réussir?
- Qu'est-ce qui démontre que cet apprentissage a eu lieu?

L'évaluation au service de l'apprentissage est une forme d'évaluation critérielle; elle permet de comparer la performance de l'élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Les critères sont fondés sur les résultats d'apprentissage prescrits ainsi que sur les indicateurs de réussite ou d'autres attentes en matière d'apprentissage.

Les élèves tirent plus d'avantages de l'évaluation lorsque celle-ci est accompagnée d'une rétroaction offerte sur une base régulière et constante. Lorsqu'on la considère comme un moyen de stimuler l'apprentissage et non pas comme un jugement définitif, elle permet de montrer aux élèves leurs points forts et de leur indiquer des moyens de les développer davantage. Les élèves peuvent utiliser cette information pour réorienter leurs efforts, faire des plans, communiquer leurs progrès aux autres (p. ex. leurs pairs, leurs enseignants, leurs parents) et choisir leurs objectifs d'apprentissage pour l'avenir.

L'évaluation au service de l'apprentissage donne aussi aux enseignants l'occasion de passer en revue ce qu'apprennent leurs élèves et les points sur lesquels ils doivent s'attarder davantage. Cette information est utile pour l'organisation de l'enseignement, car elle sert à créer un lien direct entre l'évaluation et l'enseignement. L'évaluation, lorsqu'elle est utilisée comme moyen d'obtenir une rétroaction sur l'enseignement, permet de rendre compte du rendement de l'élève puisqu'elle éclaire l'enseignant sur sa planification et les stratégies d'enseignement en classe.

Évaluation en tant qu'apprentissage

L'évaluation en tant qu'apprentissage sert à faire participer les élèves au processus d'apprentissage. Avec le soutien et les conseils de leur enseignant, les élèves deviennent responsables de leur apprentissage en

lui donnant un sens qui leur est propre. Au moyen du processus d'autoévaluation continue, les élèves deviennent aptes à faire le point sur ce qu'ils ont appris, à déterminer ce qu'ils n'ont pas encore appris et à décider du meilleur moyen à prendre pour améliorer leur rendement.

Même si l'élève est maître de l'évaluation en tant qu'apprentissage, les enseignants ont un rôle à jouer pour faciliter la façon dont est faite cette évaluation. En donnant régulièrement aux élèves des occasions de réfléchir et de s'autoévaluer, les enseignants peuvent les aider à effectuer l'analyse critique de leur apprentissage, à l'étoffer et à se sentir à l'aise avec ce processus.

Évaluation de l'apprentissage

L'évaluation de l'apprentissage se fait par l'évaluation sommative et comprend, entre autres, les évaluations à large échelle et les évaluations par l'enseignant. Ces évaluations sommatives ont lieu à la fin de l'année ou à différentes périodes au cours du processus d'enseignement.

Les évaluations à large échelle, telles que l'évaluation des habiletés de base (ÉHB) et les examens pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, réunissent de l'information concernant la performance de l'élève dans l'ensemble de la province et fournissent des renseignements qui serviront à l'élaboration et à la révision des programmes d'études. Ces évaluations servent à juger le rendement de l'élève par rapport aux normes provinciales et nationales. Il n'y a pas d'évaluation à large échelle provinciale pour le cours de Sciences humaines M à 7.

L'évaluation de l'apprentissage est aussi l'un des moyens officiels utilisés pour rendre compte du rendement de l'élève.

Pour en savoir plus sur la politique de transmission des résultats du ministère de l'Éducation, consulter le site Web suivant : www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/student_reporting.htm

Évaluation au service de l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<p>Évaluation formative continue dans la salle de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation par l'enseignant, autoévaluation ou évaluation par les pairs évaluation critérielle fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits du programme d'études provincial, traduisant la performance en fonction d'une tâche d'apprentissage précise permet à l'enseignant comme à l'élève de participer à une réflexion sur les progrès de celui-ci et à l'examen de ces progrès les enseignants modifient leurs plans et donnent un enseignement correctif qui tient compte de l'évaluation formative 	<p>Évaluation formative continue dans la salle de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> autoévaluation donne à l'élève de l'information sur son rendement et l'incite à réfléchir aux moyens qu'il peut prendre pour améliorer son apprentissage critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages passés et de ses objectifs d'apprentissage personnels l'élève se sert de l'information portant sur l'évaluation pour faire les adaptations nécessaires à son processus d'apprentissage et pour acquérir de nouvelles connaissances 	<p>Évaluation sommative ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation par l'enseignant peut être critérielle (fondée sur les résultats d'apprentissage prescrits) ou normative (basée sur la comparaison du rendement de l'élève à celui des autres) l'information sur la performance de l'élève peut être communiquée aux parents ou tuteurs, au personnel de l'école et du district scolaire, et à d'autres professionnels (pour les besoins de l'élaboration des programmes d'études, par exemple) permet de juger la performance de l'élève par rapport aux normes provinciales

Pour en savoir plus sur l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage et l'évaluation de l'apprentissage, veuillez consulter la ressource suivante, qui a été élaborée par le Protocole de l'Ouest et du Nord Canadien (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés.*

Cette ressource est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/poc/evaluation_classe.pdf

De plus, les normes de performance de la C.-B. décrivent les niveaux de rendement dans des domaines clés de l'apprentissage (lecture, écriture, mathématiques, responsabilité sociale, et intégration des technologies de l'information et des communications) pertinents à chacune des matières. Les enseignants peuvent utiliser les normes de performance comme ressources pour appuyer l'évaluation formative continue en sciences humaines.

Les normes de performance de la C.-B. sont décrites à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/perf_stands/

Évaluation critérielle

L'évaluation critérielle permet de comparer la performance d'un élève à des critères établis plutôt qu'à la performance des autres élèves. Pour que l'évaluation puisse être faite en fonction du programme officiel, les critères doivent être fondés sur les résultats d'apprentissage.

Les critères servent de base à l'évaluation des progrès de l'élève. Ils indiquent les aspects cruciaux d'une performance ou d'un produit et décrivent en termes précis ce qui constitue l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits. Ainsi, les critères pondérés, les échelles d'évaluation et les guides de notation (c.-à-d. les cadres de référence) constituent trois moyens d'évaluer la performance de l'élève.

L'évaluation critérielle peut comporter les étapes suivantes :

- | | |
|-----------------|---|
| Étape 1 | Déterminer les résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite proposés (tels qu'ils sont énoncés dans cet ERI) qui serviront de base à l'évaluation. |
| Étape 2 | Établir les critères. Le cas échéant, faire participer les élèves au choix des critères. |
| Étape 3 | Prévoir les activités d'apprentissage qui permettront aux élèves d'acquérir les connaissances, les compétences ou les attitudes indiquées dans les critères. |
| Étape 4 | Avant le début de l'activité d'apprentissage, informer les élèves des critères qui serviront à l'évaluation de leur travail. |
| Étape 5 | Fournir des exemples du niveau de performance souhaité. |
| Étape 6 | Mettre en œuvre les activités d'apprentissage. |
| Étape 7 | Utiliser les outils (p. ex. échelle d'évaluation, liste de contrôle, guide de notation) et les méthodes d'évaluation (p. ex. observation, collecte de données, autoévaluation) appropriés selon le travail assigné à l'élève. |
| Étape 8 | Examiner les données recueillies au moment de la mesure et évaluer le niveau de performance de chaque élève ou la qualité de son travail à partir des critères. |
| Étape 9 | Au besoin, donner une rétroaction ou attribuer une cote qui indique dans quelle mesure l'élève satisfait aux critères. |
| Étape 10 | Transmettre les résultats de l'évaluation aux élèves et aux parents ou tuteurs. |

Dans la mesure du possible, les élèves doivent participer à l'établissement des critères d'évaluation. Ils pourront ainsi mieux comprendre à quoi correspond un travail ou une performance de qualité.

ÉLÉMENTS CLÉS

Les éléments clés donnent un aperçu du contenu de chaque composante du programme d'études. Ils peuvent aider l'enseignant à déterminer l'étendue et la portée des résultats d'apprentissage prescrits.

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Pour aider les enseignants à évaluer les programmes d'études officiels, cet ERI comporte des séries d'indicateurs de réussite pour chaque résultat d'apprentissage.

Ensemble, les indicateurs de réussite précisent le niveau de connaissances acquis, les compétences appliquées ou les attitudes démontrées par l'élève pour chaque résultat d'apprentissage. Les indicateurs de réussite décrivent les données que doivent chercher les enseignants pour déterminer si l'élève a entièrement atteint l'objectif du résultat d'apprentissage. Comme chaque indicateur de réussite ne précise qu'un aspect des notions couvertes par le résultat d'apprentissage correspondant, les enseignants doivent considérer toute la série d'indicateurs de réussite pour déterminer si l'élève a entièrement atteint le résultat d'apprentissage.

Dans certains cas, les indicateurs de réussite peuvent aussi inclure des suggestions sur le type de tâche qui permettrait de prouver que le résultat d'apprentissage a été atteint (p. ex. une réponse construite sous forme de liste, de comparaison, d'analyse ou de tableau; un produit créé et présenté sous forme de rapport, d'affiche, de lettre ou de modèle; la manifestation d'une compétence particulière telle que la création de cartes géographiques ou l'exercice de la pensée critique).

Les indicateurs de réussite sont établis en fonction des principes de l'évaluation *au service de* l'apprentissage, de l'évaluation *en tant qu'* apprentissage et de l'évaluation *de* l'apprentissage. Ils fournissent aux enseignants et aux parents des outils dont ils peuvent se servir pour réfléchir à ce que les élèves apprennent; ils procurent aussi aux élèves des moyens de s'autoévaluer et de préciser de quelle façon ils peuvent améliorer leur propre rendement.

Aucun des indicateurs de réussite n'est obligatoire; ils sont fournis à titre de suggestions pour aider les enseignants à évaluer dans quelle mesure les élèves atteignent les résultats d'apprentissage prescrits.

Les pages suivantes renferment les indicateurs de réussite proposés correspondant à chaque résultat d'apprentissage prescrit du programme d'études de Sciences humaines M à 7. Les indicateurs de réussite sont regroupés par composante; cependant, l'enseignant n'est pas obligé de suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.



RENDEMENT DE L'ÉLÈVE

Maternelle

Éléments clés : Maternelle

Individu, famille et école

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

- collaboration au travail en groupe
- collecte de l'information (p. ex. en utilisant ses sens, en posant des questions)
- présentation de l'information oralement et visuellement

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

- notion de changement
- groupes qui font partie de sa vie (p. ex. famille, clan, classe, équipe sportive)
- endroits qui font partie de sa vie (p. ex. lieux d'intérêt, centres de loisirs, magasins, terrains de jeux)
- similitudes et différences entre les familles (p. ex. nombre de membres, leurs rôles, leurs liens avec les autres membres)

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

- besoins fondamentaux de l'être humain (p. ex. nourriture, eau, logement, sécurité)
- emplois exercés dans sa communauté
- moyens techniques utilisés quotidiennement (p. ex. crayon, réfrigérateur, téléviseur)

EXERCICE DES POUVOIRS

- rôles et responsabilités au sein de la classe et de la communauté scolaire
- raison d'être des règles de la classe et de l'école

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

- caractéristiques de l'environnement physique local (p. ex. montagnes, rivières, forêts, marais, temps)
- caractéristiques des constructions humaines dans l'environnement physique local (p. ex. routes, bâtiments, ponts)
- façons de protéger l'environnement (p. ex. réduire, réutiliser, recycler)

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

Les résultats d'apprentissage suivants fournissent aux élèves un cadre conceptuel de compétences et de méthodes à utiliser dans tout le programme d'études. Ces résultats d'apprentissage ne doivent pas être enseignés isolément, mais plutôt intégrés dans la matière relative aux quatre autres composantes du programme.

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
A1 collaborer au travail en groupe	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> lorsque l'enseignant l'y incite, manifester de l'empressement à collaborer et à partager avec ses pairs (p. ex. partager des expériences ou des anecdotes personnelles) <input type="checkbox"/> manifester des compétences en écoute active <input type="checkbox"/> avec l'aide de l'enseignant, partager l'espace et le matériel avec ses pairs (p. ex. attendre son tour)
A2 recueillir de l'information à partir de sources orales, de représentations visuelles et de ses expériences	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> utiliser ses sens (p. ex. vue, ouïe, toucher) pour recueillir de l'information <input type="checkbox"/> poser des questions pertinentes dans le but de recueillir de l'information <input type="checkbox"/> recueillir de l'information de sources audio, visuelles, matérielles ou imprimées <input type="checkbox"/> participer à une collecte d'information faite par sa classe sur un thème commun <input type="checkbox"/> avec l'aide de l'enseignant, utiliser des repères graphiques simples (p. ex. diagramme de Venn, tableau en T) pour faire ressortir des similitudes et des différences
A3 présenter de l'information oralement ou visuellement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> nommer différents moyens de communication (p. ex. langue parlée, expression faciale, langage gestuel, illustrations, chanson, danse, théâtre) <input type="checkbox"/> présenter de l'information oralement (p. ex. expression libre et partage, présenter son partenaire) <input type="checkbox"/> créer des illustrations pour présenter de l'information (p. ex. illustrer son environnement immédiat, soit sa classe ou une pièce de son chez-soi)

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	<p>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</p> <p>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</p>
B1 montrer qu'il perçoit la notion de changement	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> indiquer des changements qui surviennent dans sa vie (p. ex. commencer l'école, grandir, avoir un nouveau petit frère)
B2 nommer des groupes et des endroits qui font partie de sa vie	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> nommer différents groupes auxquels il appartient (p. ex. famille, amis, clan, classe, Scouts/Guides, équipe sportive) <input type="checkbox"/> donner des exemples de la façon dont les gens collaborent afin de vivre en harmonie (p. ex. partager, attendre son tour, suivre les règles, pratiquer la politesse) <input type="checkbox"/> dire qu'il vit au Canada <input type="checkbox"/> mentionner des endroits familiers et des lieux d'intérêt à l'école et dans la communauté (p. ex. centre d'accueil autochtone, centre de loisirs, monument aux morts de guerre, murale, bibliothèque, caserne de pompier, dépanneur, édifice consacré au culte, terrain de jeux)
B3 dégager des similitudes et des différences qui existent entre les familles	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> nommer les personnes qui s'occupent de leurs proches dans sa famille <input type="checkbox"/> décrire la composition de sa famille (p. ex. nombre de membres, leurs rôles, leurs liens avec les autres membres) <input type="checkbox"/> énumérer des similitudes et des différences qui existent entre sa famille et d'autres familles (p. ex. nombre de membres, rôle de chaque membre, qui s'occupe des proches)

EXERCICE DES POUVOIRS

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
<p><i>On s'attend à ce que l'élève puisse :</i></p>	<p><i>Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant.</i></p> <p><i>L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :</i></p>
<p>C1 décrire ses rôles et ses responsabilités en tant que membre de la classe et de la communauté scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> avec l'aide de l'enseignant, énumérer ses différents rôles et responsabilités comme membre de la classe et de la communauté scolaire, et en discuter (p. ex. traiter les autres avec respect, attendre son tour, suivre les règles de la classe) <input type="checkbox"/> indiquer quelles personnes prennent les décisions concernant ce qui se passe dans la classe et à l'école (p. ex. enseignant, aides, directeur, surveillant du terrain de jeux)
<p>C2 déterminer la raison d'être des attentes établies pour la classe et l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> contribuer à des discussions sur des attentes légitimes en matière de conduite <input type="checkbox"/> nommer certaines attentes établies pour la classe et l'école (p. ex. règles à respecter pour entrer dans la classe et en sortir, règles régissant les pauses, visite des stations à tour de rôle) <input type="checkbox"/> avec l'aide de l'enseignant, déterminer la raison d'être de certaines attentes établies pour la classe et l'école (p. ex. sécurité des personnes, équité des pratiques)

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant. L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
D1 nommer les besoins des individus	<input type="checkbox"/> au moyen d'illustrations et de discussions, mettre en lumière les besoins fondamentaux de l'être humain, dont la nourriture et l'eau, le logement, les vêtements, la sécurité et la protection
D2 énumérer les emplois exercés dans sa communauté	<input type="checkbox"/> donner des exemples de types d'emplois exercés dans sa famille, son école et sa communauté (p. ex. agriculture, fabrication, vente, soins, divertissements)
D3 citer des exemples de moyens techniques qu'il utilise quotidiennement	<input type="checkbox"/> au moyen d'illustrations et de discussions, présenter des exemples de moyens techniques qu'il utilise à l'école et à la maison (p. ex. crayon, photocopieur, ordinateur, téléphone, téléviseur, réfrigérateur, bicyclette, technologie d'assistance pour les personnes ayant des besoins particuliers)

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

Résultats d'apprentissage prescrits	Indicateurs de réussite proposés
On s'attend à ce que l'élève puisse :	Les indicateurs de réussite suivants pourront servir à évaluer le rendement de l'élève pour chaque résultat d'apprentissage prescrit correspondant. L'élève qui atteint pleinement les résultats d'apprentissage peut :
E1 distinguer les caractéristiques de différents environnements locaux	<input type="checkbox"/> sur des photographies ou d'autres images, indiquer les caractéristiques naturelles de l'environnement physique local (p. ex. montagnes, rivières, forêts, marais) et les nommer en employant la terminologie appropriée <input type="checkbox"/> sur des photographies ou d'autres images, distinguer les caractéristiques des constructions humaines dans l'environnement physique local (p. ex. routes, bâtiments, ponts) et les nommer en employant la terminologie appropriée <input type="checkbox"/> lorsque l'enseignant l'y incite, donner des exemples de l'incidence de l'environnement sur la vie quotidienne (p. ex. la façon dont le temps influe sur les activités récréatives et sur l'habillement) <input type="checkbox"/> à l'occasion de randonnées ou à partir d'images, repérer des endroits familiers et des lieux d'intérêt à l'école et dans la communauté
E2 adopter un comportement responsable à l'égard de son environnement immédiat	<input type="checkbox"/> montrer par ses actions qu'il se préoccupe de l'environnement et le protège (p. ex. réduire, réutiliser, recycler; éviter de déranger les plantes et les animaux dans leur habitat naturel)



MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

La section « Modèles d'évaluation formative » présente des activités d'évaluation pour le programme de Sciences humaines M à 7.

Ces unités sont structurées à partir des composantes et des thèmes abordés dans chacune des années du programme d'études. Ensemble, elles abordent tous les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque année. L'organisation proposée ne vise aucunement à imposer une méthode linéaire d'enseignement. Les enseignants devraient aborder les résultats d'apprentissage dans l'ordre qui leur convient, de façon à combiner et à organiser les unités pour répondre aux besoins de leurs élèves et aux exigences de leur milieu, et à y incorporer des ressources d'apprentissage pertinentes lorsqu'il y a lieu. (Pour obtenir d'autres renseignements au sujet des ressources d'apprentissage recommandées pour le programme d'études de Sciences humaines M à 7, consulter la section sur les ressources d'apprentissage de cet ERI.) De plus, le Ministère encourage les enseignants à trouver des moyens d'adapter les stratégies d'évaluation du programme d'études d'une année à l'autre.

Mesure et évaluation formative

Les enseignants doivent avoir recours à une vaste gamme de techniques et d'instruments d'évaluation pour déterminer l'aptitude des élèves à atteindre les résultats d'apprentissage prescrits et appuyer l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation en tant qu'apprentissage.

Parmi ces techniques et instruments, mentionnons :

- les outils d'évaluation de l'enseignant, tels que les grilles d'observation, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'autoévaluation, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les outils d'évaluation par les pairs, tels que les listes de contrôle, les échelles d'évaluation et les guides de notation,
- les journaux et les notes,
- les épreuves écrites et les tests oraux (vrai/faux, choix multiple, réponse courte),
- les fiches d'activités,
- les portfolios,
- les rencontres élève-enseignant.

L'évaluation du cours de Sciences humaines M à 7 peut aussi se faire en cours de réalisation ou après la réalisation par les élèves d'activités comme :

- des discussions en groupe ou avec toute la classe,
- des cartes géographiques, des tableaux chronologiques, des modèles et maquettes,
- des remue-méninges, des idées regroupées sous forme de diagramme,
- des jeux de rôles,
- des dessins, affiches, collages, chansons, poèmes,
- l'enseignement par les pairs,
- des débats,
- des sorties scolaires,
- des projets de recherche,
- des présentations orales et multimédias.

Pour en savoir plus sur l'évaluation des élèves, consulter la section « Rendement de l'élève » ainsi que les tableaux de survol de l'évaluation présentés au début de la section « Modèles d'évaluation formative » de chaque année d'études.

CONTENU DU MODÈLE

Tableau de survol de l'évaluation

Le tableau de survol de l'évaluation fournit aux enseignants des suggestions et des directives générales pour évaluer le programme d'études. Ce tableau précise les domaines d'apprentissage et les niveaux cognitifs des résultats d'apprentissage; il dresse aussi une liste des activités d'évaluation suggérées et indique le pourcentage suggéré à accorder à chaque composante du programme d'études.

Sommaire

Les modèles de chaque année du programme d'études offrent un sommaire des unités d'évaluation qui comprend :

- L'apprentissage durant les années précédentes : cette section fait état de l'acquisition de connaissances pertinentes fondées sur les résultats d'apprentissage prescrits pour la même matière durant les années précédentes. On suppose alors que les élèves auront déjà assimilé ces connaissances; si ce n'est pas le cas, l'enseignant devra peut-être présenter certaines notions de base avant d'entreprendre l'évaluation proposée dans l'unité en question. Certains thèmes sont repris à différents échelons du programme, de façon que l'enseignant puisse insister sur leur importance et tenir compte de l'apprentissage par renforcement et de l'apprentissage développemental.

- un tableau (de la 2^e à la 7^e année) énumérant les résultats d'apprentissage prescrits qui sont étudiés dans chaque unité de l'année d'études en question.

Résultats d'apprentissage prescrits

Chaque unité commence par une liste des résultats d'apprentissage prescrits qui y sont abordés. Ensemble, les unités couvrent tous les résultats d'apprentissage de l'année d'études en question; certains résultats peuvent être étudiés dans plus d'une unité.

Activités d'évaluation suggérées

Des activités d'évaluation sont présentées pour chaque groupe de résultats d'apprentissage prescrits et les indicateurs de réussite correspondants. Chaque activité d'évaluation se divise en deux parties :

- Planification de l'évaluation : elle donne l'information de base nécessaire pour expliquer le contexte de la classe, les possibilités qu'ont les élèves d'accroître leur apprentissage et de le mettre en pratique, et des suggestions pour préparer les élèves à l'évaluation.
- Stratégies d'évaluation : elles décrivent les activités d'évaluation, la méthode de collecte de l'information servant à l'évaluation et les critères d'évaluation tels qu'ils sont définis dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réussite.

La vaste gamme d'activités présentées permet de répondre aux divers styles d'apprentissage et d'enseignement. Les activités d'évaluation décrivent toutes sortes de méthodes et d'outils utilisés pour recueillir les données nécessaires en vue d'évaluer la performance de l'élève. Le tableau de survol de l'évaluation, qui est présenté au début des modèles de chaque année du programme d'études, fait aussi mention de ces activités d'évaluation.

Les activités proposées ne constituent que des suggestions. Elles sont conçues pour aider les enseignants à planifier l'évaluation, de façon à satisfaire aux résultats d'apprentissage prescrits.

Instruments d'évaluation

Des exemples d'instruments d'évaluation sont inclus à la fin de chaque unité dans le but d'aider les enseignants à déterminer à quel point les élèves ont atteint

les résultats d'apprentissage prescrits. Ces instruments renferment des critères adaptés précisément à une ou des activités d'évaluation suggérées dans l'unité.

On encourage les enseignants qui désirent obtenir un soutien supplémentaire en matière d'évaluation à consulter les Normes de performance de la C.-B. en responsabilité sociale, qui les aideront à évaluer l'aptitude des élèves :

- à contribuer au maintien d'un milieu scolaire sûr et accueillant (section 1)
- à résoudre les problèmes de manière pacifique (section 2)
- à apprécier la diversité et à se porter à la défense des droits de la personne (section 3)

Les Normes de performance de la C.-B. sont publiées en ligne à l'adresse suivante : www.bced.gov.bc.ca/perf_stands/



MODÈLES D'ÉVALUATION FORMATIVE

Maternelle

SCIENCES HUMAINES – MATERNELLE : TABLEAU DE SURVOL DE L'ÉVALUATION

Ce tableau vise à fournir aux enseignants des suggestions et des lignes directrices concernant l'évaluation formative et sommative réalisée en classe, ainsi que le pourcentage à accorder à chaque composante du cours de maternelle de Sciences humaines.

Composantes	Activités d'évaluation suggérées	Pourcentage suggéré	Durée d'enseignement suggérée	Nombre de résultats d'apprentissage prescrits	Nombre de résultats d'apprentissage par domaine*			
					Domaine cognitif			DA
					C	C et A	PMS	
COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES	<ul style="list-style-type: none"> • cartes géographiques illustrées • illustrations, collages, affiches, schémas conceptuels, maquettes, modèles, créations dramatiques, gros livres • discussions de groupe et de classe • journaux illustrés • jeux de rôles • simulations • sorties scolaires • entrevues • fiches d'activités, réponses dirigées • présentations 	15-25 %	intégrée à toutes les composantes	3	A1, A2	A3		A1
IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE		15-25 %	10-15 h	3	B1, B2	B3		
EXERCICE DES POUVOIRS		15-25 %	10-15 h	2		C1	C2	
ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE		15-25 %	10-15 h	3	D1, D2	D3		
ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE		15-25 %	10-15 h	2	E1	E2		E2
Total :		100 %	45-50 h	13	7	5	1	2

* Les résultats d'apprentissage prescrits des programmes d'études de la Colombie-Britannique déterminent l'apprentissage obligatoire en fonction d'au moins un des trois domaines d'apprentissage, soit cognitif, affectif et psychomoteur. Les abréviations suivantes désignent les trois niveaux inhérents au domaine cognitif :

C = Connaissance

C et A = Compréhension et application

PMS = Processus mentaux supérieurs

L'abréviation DA désigne le domaine affectif. Veuillez noter que certains résultats d'apprentissage prescrits relèvent à la fois des domaines cognitif et affectif, comme l'indique le tableau ci-dessus.

Pour en savoir plus sur les domaines d'apprentissage et sur les niveaux du domaine cognitif, veuillez vous reporter à la section consacrée aux résultats d'apprentissage prescrits.

MATERNELLE

SOMMAIRE

Apprentissage durant les années précédentes
sans objet

Identité, société et culture

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

IDENTITÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

- B1 montrer qu'il perçoit la notion de changement
- B2 nommer des groupes et des endroits qui font partie de sa vie
- B3 dégager des similitudes et des différences qui existent entre les familles

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Montrer aux élèves une image d'un bébé. Les inviter à se livrer à un remue-méninges pour trouver des choses qu'ils peuvent faire maintenant et qu'ils ne pouvaient pas faire lorsqu'ils étaient bébés. Demander aux élèves de travailler par deux pour parler de choses qui ont changé dans leur vie depuis ce temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour décrire des changements qui se sont produits dans leur vie, demander aux élèves de compléter des phrases telles que : <ul style="list-style-type: none"> - Cette semaine, j'ai appris à _____. Avant, je n'étais pas capable de le faire. - Avant de commencer la maternelle, je ne savais pas comment _____. - Ce qui a changé dans ma famille, c'est _____.
<ul style="list-style-type: none"> • Durant un cours expliquant la façon dont chaque personne est à la fois semblable aux autres et différente d'elles, amener les élèves par des énoncés incitatifs à se rendre compte qu'ils appartiennent à des familles différentes et à des groupes différents (communautaires et autres); discuter avec eux de l'importance de vivre en harmonie les uns avec les autres malgré ces différences. Les inviter à effectuer une visite virtuelle ou réelle de l'école et de la communauté pour trouver des endroits où les gens peuvent se rencontrer et partager des expériences (p. ex. bibliothèque, gymnase, centre communautaire, magasin). 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de rencontres élève-enseignant ou de groupe, poser des questions dirigées pour évaluer à quel point les élèves sont conscients des divers types de rapports que les gens établissent entre eux au sein d'une communauté. Évaluer leurs connaissances à l'aide de critères semblables à ceux qui sont énoncés dans l'instrument d'évaluation type (Les personnes et les communautés) présenté à la fin de la section de la maternelle.

Exercice des pouvoirs

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A1 collaborer au travail en groupe

EXERCICE DES POUVOIRS

C1 décrire ses rôles et ses responsabilités en tant que membre de la classe et de la communauté scolaire

C2 déterminer la raison d'être des attentes établies pour la classe et l'école

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Donner l'occasion aux élèves de participer à des activités de partage ou à des discussions de groupe (p. ex. exercices d'introduction, période où les élèves sont réunis en cercle), et de partager leurs idées et leurs expériences. Leur accorder votre soutien à l'aide de petits rappels et de questions incitatives. 	<ul style="list-style-type: none"> Observer les élèves pour déterminer dans quelle mesure ils sont disposés à écouter les autres et à partager leurs idées et leurs expériences avec le reste du groupe. Vérifier s'ils savent en quoi consiste l'espace personnel et s'ils partagent de bon gré le matériel de la classe avec les autres.
<ul style="list-style-type: none"> Diriger une discussion de classe sur les différents rôles et responsabilités que les élèves doivent assumer en tant que membres de la classe et de la communauté scolaire, par exemple attendre son tour, traiter les autres avec respect, savoir écouter et respecter les règles de sécurité quand ils jouent. <p>Au cours d'une discussion de classe sur les règles et les attentes établies pour la classe et l'école, nommer quelques règles et attentes, et en expliquer la raison d'être, notamment le souci de la sécurité, de l'équité, et autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poser des questions aux élèves pour évaluer à quel point ils comprennent leurs rôles et responsabilités, et la raison d'être des règles et des attentes établies pour la classe. Vérifier à l'aide d'éléments concrets s'ils peuvent : <ul style="list-style-type: none"> - indiquer les rôles et responsabilités qu'ils doivent assumer en tant que membres de la classe et de la communauté scolaire (p. ex. traiter les autres avec respect, attendre son tour, respecter les règles régissant la vie quotidienne de la classe) - nommer les personnes qui prennent les décisions concernant la vie de la classe et de l'école (p. ex. enseignant, aide-enseignant, directeur, surveillant du terrain de jeu) - décrire quelques attentes établies pour la classe et l'école (p. ex. façon d'entrer dans la classe et d'en sortir, règles régissant les pauses, visite des stations à tour de rôle) - avec l'aide de l'enseignant, déterminer la raison d'être de certaines attentes établies pour la classe et l'école (p. ex. sécurité des personnes, équité des pratiques)

Économie et technologie

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

COMPÉTENCES ET MÉTHODES PROPRES AUX SCIENCES HUMAINES

A2 recueillir de l'information à partir de sources orales, de représentations visuelles et de ses expériences

A3 présenter de l'information oralement ou visuellement

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIE

D1 nommer les besoins des individus

D2 énumérer les emplois exercés dans sa communauté

D3 citer des exemples de moyens techniques qu'il utilise quotidiennement

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> Donner aux élèves des occasions de contribuer à une cueillette collective d'information sur un thème commun, information qui sera ensuite affichée et partagée. Leur donner aussi des occasions de partager de l'information se rapportant à leur vie quotidienne, aussi bien oralement (p. ex. expression libre et partage) que visuellement au moyen d'illustrations et d'actions. 	<ul style="list-style-type: none"> Au cours de discussions et de projets de classe, noter l'empressement et l'aptitude de chacun à recueillir de l'information, à contribuer à la collecte de l'information ou à partager cette dernière : <ul style="list-style-type: none"> - en se servant de ses sens - oralement - à l'aide d'illustrations - à l'aide de repères graphiques
<ul style="list-style-type: none"> Lors d'une discussion de classe, aider les élèves, au moyen de photos pertinentes, à nommer les besoins fondamentaux de l'être humain, dont la nourriture et l'eau, le logement, le vêtement ainsi que la sécurité et la protection. Aider les élèves à dresser une liste collective des occupations qui, au sein de leurs familles et de la communauté, peuvent contribuer à la satisfaction de ces besoins (p. ex. nous avons besoin d'aliments pour nous nourrir : les agriculteurs cultivent ces aliments, les parents les font cuire). 	<ul style="list-style-type: none"> Inviter les élèves à faire un dessin illustrant au moins deux besoins fondamentaux de l'être humain et un type d'occupation qui contribue à satisfaire chacun d'eux.
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser divers objets et photos pour illustrer les moyens techniques dont les élèves se servent dans la vie courante. 	<ul style="list-style-type: none"> Avec toute la classe, préparer un collage illustrant les moyens techniques utilisés à l'école et à la maison. Demander à chaque élève de fournir au moins une image d'un moyen technique qu'il utilise couramment.

Environnement humain et physique

Résultats d'apprentissage prescrits

On s'attend à ce que l'élève puisse :

ENVIRONNEMENT HUMAIN ET PHYSIQUE

E1 distinguer les caractéristiques de différents environnements locaux

E2 adopter un comportement responsable à l'égard de son environnement immédiat

PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION	STRATÉGIES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Durant plusieurs leçons, montrer des photographies et d'autres images illustrant les éléments caractéristiques de l'environnement physique et des constructions humaines qui en font partie. Aider les élèves à les reconnaître et à les nommer. Faire suivre ces leçons d'une sortie dans le voisinage et demander aux élèves de repérer et de nommer des caractéristiques naturelles de l'environnement physique, par exemple forêts, ruisseaux, collines et montagnes. Leur demander aussi de trouver des éléments caractéristiques de constructions humaines telles que des routes, des bâtiments et des ponts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter les élèves à faire le dessin d'un environnement local qu'ils connaissent bien. Leur demander de montrer dans leurs illustrations au moins deux éléments caractéristiques de l'environnement physique et deux autres de constructions humaines. Vérifier s'ils peuvent employer le terme correct pour nommer chacun d'entre eux (p. ex. rivière, forêt, route, pont).
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger une discussion de classe sur le recyclage et les déchets. À l'aide d'énoncés incitatifs, amener les élèves à discuter de la façon dont le recyclage et le fait de ne pas jeter de déchets par terre constituent une bonne chose pour la classe et la cour de l'école. Les inciter à imaginer ce à quoi l'école ressemblerait si les gens ne recyclaient pas et ne jetaient pas leurs déchets dans les endroits appropriés. Discuter avec eux d'autres façons de contribuer à la protection de leur environnement à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux élèves de créer un journal illustré qui montre leurs façons de respecter leur environnement à l'école et d'en prendre soin. Cette préoccupation pourrait se traduire par plusieurs actions, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - utiliser les bacs de recyclage lorsqu'ils jettent des objets recyclables et des poubelles pour tout le reste - utiliser le matériel scolaire de manière efficace, sans gaspillage - ne pas gaspiller l'eau lorsqu'ils nettoient le matériel scolaire ou sont aux toilettes - éviter de déranger les plantes lorsqu'ils font des randonnées dans la nature

Instrument d'évaluation

LES PERSONNES ET LES COMMUNAUTÉS

Nom : _____

✓	Vérifier si l'élève peut :	Commentaires
	<ul style="list-style-type: none"> nommer différents groupes auxquels il appartient (p. ex. famille, amis, clan, classe, équipe sportive, Castors/Hirondelles) 	
	<ul style="list-style-type: none"> donner des exemples de la façon dont les gens collaborent afin de vivre en harmonie (p. ex. partager, attendre son tour, suivre les règles, pratiquer la politesse) 	
	<ul style="list-style-type: none"> dire qu'il vit au Canada 	
	<ul style="list-style-type: none"> mentionner des endroits familiers et des points d'intérêt à l'école et dans la communauté (p. ex. centre d'accueil autochtone, centre récréatif, monument aux morts de guerre, murale, bibliothèque, caserne de pompiers, dépanneur, édifice consacré au culte, terrain de jeu) 	
	<ul style="list-style-type: none"> énumérer des similitudes et des différences qui existent entre sa famille et d'autres familles (p. ex. nombre de membres, rôle de chaque membre, qui s'occupe des proches) 	



RESSOURCES D'APPRENTISSAGE

**INFORMATION AU SUJET DES RESSOURCES
D'APPRENTISSAGE LIÉES AUX PROGRAMMES
D'ÉTUDES**

Pour voir la liste actuelle des ressources d'apprentissage recommandées, veuillez consulter le site des ressources d'apprentissage :
www.bced.gov.bc.ca/irp_ressources/lr/resource/gradcoll.htm

Collection par classe

Le tableau de la collection par classe regroupe les ressources d'apprentissage par support médiatique et indique les liens avec les composantes et sous-composantes du programme d'études. Le tableau est suivi d'une bibliographie annotée. Les enseignants doivent vérifier auprès des fournisseurs que les renseignements sont complets et mis à jour avant de passer une commande.

On trouvera la politique du Ministère relative aux ressources d'apprentissage sur le site des politiques du Ministère :
www.bced.gov.bc.ca/policy/policies/

